ZOOM TERRITORIAL
GIRONDE

Lettre interne d'information destinée à l'ensemble des acteurs de APF France handicap | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles

APF France handicap

N° 124 >>> 1er semestre 2021

EDITO

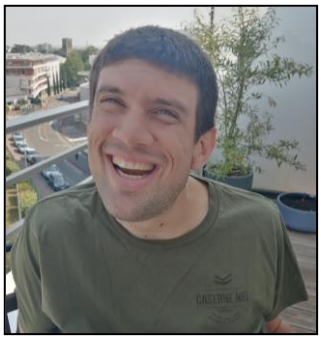

Handicap et audiovisuel : une représentation en trompe-l'œil ?

Depuis près d'un an, du fait des divers confinements, reconfinements et couvre-feux, reconnaissons que nous passons un peu plus de temps devant la télé.

Je ne sais pas pour vous mais, moi, j'ai l'impression que le handicap, ou plutôt les handicaps sont bien souvent représentés à la télé et au cinéma d'une façon assez éloignée de la réalité que nous pouvons vivre au quotidien !

Au préalable, afin d'édulcorer mon esprit corrosif, je reconnais que le handicap jouit d'une exposition médiatique croissante. C'est tout de même une avancée notoire. Du reste, France 3 Bordeaux nous avait fait l'honneur de réaliser un reportage il y a quelques mois sur l'implication des bénévoles (en situation de handicap pour certains) au sein de notre Délégation, et Mylan Douthe (conseiller APF France handicap Gironde) était allé témoigner sur le plateau du JT de France 3 Bordeaux afin de défendre les valeurs de notre association.

Cependant, la création audiovisuelle aurait tendance à tomber rapidement dans le pathos lorsqu'il s'agit d'évoquer la question du handicap.

En effet, de plus en plus de films et de téléfilms, financés ou cofinancés par les chaînes télé, devant être accessible à un très large spectre de téléspectateurs, mettent en scène des personnages en situation de handicap. Cela part d'une bonne intention ! Le problème est que ces personnages en situation de handicap jouent bien souvent le rôle de héros devant courageusement braver les épreuves de la vie. Ces films, à l'instar d'*Intouchables* (2011), *De toutes nos forces* (2013), ou de *Tout le monde debout* (2018), pour les plus connus, dépeignent le handicap moteur comme un grand chemin de croix que les héros doivent arpenter avec courage et abnégation. Ce sont, pour la plupart, des comédies très grand public qui ne doivent surtout pas choquer, ou tout au moins, interpeller.

Je trouve dommage qu'à part peu de films, à ma connaissance, étrangers, comme *Hasta la vista !* (2012) ou *Don't worry he won't get far on foot* (2018), ne proposent pas une image un peu moins polie, voire hors des clichés qui collent à la peau du handicap. A quand, par exemple, un film qui mettrait en scène un pervers narcissique prêt à tout pour parvenir à ses fins, ou un cerveau en fauteuil électrique à la tête d'une vaste organisation criminelle ??

De même, de plus en plus d'émissions télé s'emparent de la question du handicap. L'idée est tout à fait louable sur le principe ! Mais une fois de plus, le pathos revient souvent au galop ! J'ai l'impression, peut-être à tort, qu'il y a un phénomène sous-jacent d'« héroïfication » du handicap, alors que nous demandons à n'être traités ni en victimes, ni en héros.

Heureusement, des personnalités, à l'instar de Guillaume Bats (humoriste en situation de handicap), n'hésitent pas à transgresser cette représentation du handicap trop « politiquement correcte » à mon goût, malgré le fait que plaisanter sur le handicap soit encore hélas considéré comme « osé ».

Paul Lalange
Représentant du CAPFD

Une Assemblée Départementale à l'épreuve du Covid : retour sur un test positif

Chers adhérents,

Comme vous le savez, le 27 février dernier, a eu lieu notre assemblée départementale en mix visio / présentiel, dont le thème était « Les services d'aide à domicile à l'épreuve du Covid-19 ».

Ce fut une AD hors-du-commun, puisque compte-tenu de la crise sanitaire hélas persistante, nous avons intégralement repensé son format afin que vous puissiez y participer autant que possible.

Pour rappel ou information, nous avions organisé quatre tables rondes du lundi 22 au jeudi 25 février, toujours en mix visio / présentiel, sur les sous-thèmes suivants :

- Retour du fonctionnement des services d'auxiliaires de vie en période Covid
- Attentes des personnes en situation de handicap envers les auxiliaires de vie, qu'est-ce que le métier d'auxiliaire de vie ?
- Compatibilité employeur / handicap, la vulnérabilité sous-entend-t-elle l'impossibilité d'être employeur ?
- Peser sur le plan de relance (ou 5 ème risque), une opportunité pour repenser et relancer le métier d'auxiliaire de vie ?

Finalement, même si hélas nous n'avons pas pu nous retrouver tous ensemble contrairement aux éditions précédentes, ce format nous a tout de même permis de vous donner la parole : tel était notre souhait !

De plus, nous avons pu compter sur la participation de plusieurs auxiliaires de vie qui ont témoigné de leur expérience. Nous les remercions de leur contribution car cela nous a donné l'occasion de mieux appréhender les différentes problématiques.

Suite à ces différentes tables rondes, une synthèse a été réalisée et présentée le samedi 27 février.

Vos élus vont continuer à se mobiliser en faveur de cette thématique tout au long de cette année.

Je tenais sincèrement à remercier et saluer l'implication des élus du CAPFD et de l'équipe des salariées de la délégation.

Pour finir, spéciale dédicace à Julie qui a « promené » l'ordinateur portable pendant une bonne partie de l'après-midi afin que les participants en présentiel puissent dialoguer avec ceux en visio !

Paul Lalange
Représentant du CAPFD

Nouvelle présidente APF France handicap : Pascale RIBES

Pascale Ribes a été élue à la présidence d'APF France handicap lors du Conseil d'administration de l'association qui s'est tenu le vendredi 11 décembre 2020. Elle succède ainsi à Alain Rochon.

Particulièrement attachée au respect et à l'effectivité des libertés et droits fondamentaux et sensible aux enjeux européens et internationaux, Pascale Ribes s'inscrit dans la continuité de l'action menée par l'association et se mobilise pour construire une société inclusive et solidaire : « *Depuis près de 90 ans, APF France handicap agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille. Être aujourd'hui sa présidente est une chance pour, avec tous les acteurs de l'association, nos partenaires associatifs et politiques, faire en sorte que les personnes en situation de handicap et leurs proches aient réellement une place et un avenir dans notre société. Notre projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" sera notre guide pour les années à venir.* »

Titulaire du diplôme de juriste conseil en entreprise, d'une Maitrise en droit et d'un DESS en droit des affaires, Pascale Ribes a débuté sa carrière professionnelle comme juriste dans un cabinet d'avocats puis responsable des contrats dans une entreprise d'import-export. Elle a également dispensé des cours dans plusieurs universités et notamment à la faculté de Droit de Montpellier dans le cadre du Master 2 "Droit et Santé" et du Diplôme Universitaire "Environnement juridique et social de la personne handicapée".

Adhérente de l'association depuis 20 ans, Pascale Ribes siège au Conseil d'administration d'APF France handicap depuis 2005, au sein duquel elle a respectivement été vice-présidente puis secrétaire d'APF France handicap. Au sein du Conseil, elle a occupé la fonction de co-présidente de la Commission Défense et Promotion des Droits et Libertés.

Militante associative de longue date, fervente défenseure des droits humains, Pascale Ribes est actuellement conseillère de la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme), au titre du CFHE (Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes), au sein de laquelle elle préside la Sous-commission "Racismes, discriminations et intolérance", vice-présidente du CNCPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées) et présidente de la commission Compensation du handicap et ressources du CNCPH, vice-présidente du CFHE et trésorière de la FIRAH (Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap).

De 2010 à 2014, elle fût également présidente du CFHE, et en 2011 présidente de l'association CH(s)OSE (Collectif Handicaps et Sexualités OSE).

Site internet APF France handicap

Evènement national solidaire : Run & Trail

Du 4 au 6 juin, seul ou en équipe, à pied, à vélo, en fauteuil, en joëlette, à la mer, à la montagne, en ville ou à travers champs, nous avons été 3 715 à participer à cette édition 2021.

3 715 comme un chiffre qu'on imaginait vaguement et que jour après jour vous êtes venus rendre concret ! A nous tous, nous avons parcouru plus de **15 185 km.** Et pour mieux visualiser : c'est à peu près la distance entre Paris et Le Pôle Sud, ou Bordeaux et les Alice Springs en Australie, ou encore entre Lyon et Papeete… Ça fait un sacré bout de chemin, un sacré bout de chemin collectif et inclusif !

Vous connaissez maintenant les records à battre pour l'année prochaine !

Certains sont allés au bout d'eux-mêmes, d'autres en ont profité pour parler du handicap en famille, ou encore proposer une sortie exceptionnelle entre résidents et professionnels. Cela a aussi permis aux acteurs APF France handicap de prendre ou reprendre contact avec les tissus locaux, les autres associations, les collectivités et les clubs de sport. Il nous reste plein de belles histoires à vous raconter.

Nous remercions vivement tous les participants et principalement ceux de Gironde qui ont relevé le défi à nos côtés : IEM de Talence, Foyer Monséjour, ESAT Bel Air, SAVS du Bouscat, La Maison pour Rebondir de Suez, Familles Extraordinaires, Sports et Loisirs pour Tous, Pony…

Retrouvez les classements et les photos de cette édition sur https://www.runandtrail-apf-francehandicap.org/

Retour sur les 3 premières sessions : Boostons les talents

Boostons les Talents est un programme expérimental en 2021, financé par AG2R La Mondiale. L'objectif étant de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap en renforçant leur estime de soi et en développant leur pouvoir d'agir. 3 sessions se sont déroulées en Janvier, Mars, Juin et la dernière aura lieu en Novembre 2021.

Concrètement, en quoi consiste le programme ?

- Un accompagnement individualisé par un professionnel de l'emploi tout au long du parcours,
- Un accompagnement collectif sur 4 semaines avec des ateliers théâtre, sophrologie, socio-esthétique, « réseaux : mode d'emploi », « les codes de l'entretien »,
- Un accompagnement sur-mesure à travers un atelier « coup de pouce » en partenariat avec la Cravate Solidaire, afin de s'approprier une tenue professionnelle et simuler un entretien d'embauche,
- Une campagne photo sur le réseau social professionnel LinkedIn,
- Un parrainage par des professionnels du monde de l'entreprise.

En bref :

- 3 sessions réalisées avec 23 participants ayant un ou plusieurs handicap(s) moteur(s), psychique(s), sensoriel(s), mental(aux) ou maladies invalidantes,
- Plus de 2 personnes sur 3 ont décroché un entretien d'embauche alors qu'ils n'en avaient jamais eu auparavant,
- À J+15 de la 1ère session, 1 premier contrat signé pour l'un des participants (campagne de communication LinkedIn), 1 participante est devenue coach à la Cravate Solidaire pour animer des ateliers Linkedln,
- Plusieurs ont obtenu des stages,
- Prochaine session : du 1er au 30 Novembre 2021.

Voici quelques témoignages de participants :

« J'avais plus goût à rien. Toutes les démarches que j'entreprenais n'aboutissaient pas, j'étais démotivée. Ça va beaucoup mieux moralement, faut que j'arrête de douter de moi »

« Le programme m'a permis de me booster dans mes démarches, m'a apporté du réseau, m'a permis de sortir de ma zone de confort, de prendre soin de moi et de mon corps

Témoignages : Boostons les talents

Claire : partenaire intervenant du projet

- **Peux-tu te présenter, nous dire qui tu es ?**

Je m'appelle Claire VIRGINIE et je suis Socio-Esthéticienne.
Aide-soignante de formation, je cherchais une nouvelle façon de prendre soin. La Socio-esthétique répond à cette attente. J'allie donc mes diverses compétences pour accompagner tout type de public fragilisé (par la maladie, le grand âge, le handicap, la désocialisation) vers un mieux-être, une revalorisation de l'estime de soi et une restauration de l'image de soi. Depuis quelques mois je me suis lancée dans l'aventure de l'auto-entreprenariat et j'ai le plaisir de collaborer avec divers acteurs sociaux : « L'Autre Institut » (institut de bien-être solidaire et inclusif), CHRS, CCAS, Maisons relais... et bientôt avec des établissements de santé.

- **Quel est ton rôle dans le programme ?**

Boostons les talents est un véritable tremplin vers l'insertion professionnelle donc les thématiques liées à l'hygiène corporelle et l'apparence sont de mise.
J'interviens sous forme d'ateliers collectifs. Cela favorise une première reconnexion sociale mais aussi développe un élan d'entraide et de solidarité souvent ponctué d'humour et d'autodérision, ingrédients essentiels pour aborder ces thématiques.
Chacun est acteur de son propre soin (selon ses capacités évidements) pour qu'il puisse le reproduire à la maison ou le faire reproduire par les auxiliaires de vie ou les aidants familiaux. Il s'agit de soins des mains et des ongles mais aussi de soins du visage. Prendre soin de soi est le reflet de l'attention que l'on se porte mais aussi une nécessité sociale. Et comme je le répète souvent : une apparence soignée fera toujours la différence !

- **Pourquoi as-tu accepté de t'engager avec nous sur le programme "Boostons les talents" ? Qu'est-ce que cette première session t'a apporté ?**

L'un de mes premiers partenaires a été « l'Autre Institut » qui collabore avec APF France handicap sur ce projet. Lorsque Audrey Camillieri, la Directrice, me l'a exposé j'ai évidemment accepté. Il correspond à mes valeurs et ce en quoi je crois. La confiance en soi et l'estime de soi peuvent être fragilisées par la vie mais pas totalement anéanties. Alors accompagner les participants dans ce projet est aussi "boostant" pour moi !
J'ai découvert un milieu que je ne connaissais pas. Et j'ai littéralement été charmée ! Les participants ont tous une force de caractère et une motivation qui m'ont impressionnée.
J'ai hâte de rencontrer les prochains groupes et de continuer à les accompagner sur la route du "prendre soin de soi".

Les arrivées, et les départs

La Délégation de Gironde a accueilli trois nouvelles personnes :

Hélène CAKIR, nouvelle cheffe de projet Emploi et Mécénat, est arrivée le 1er juillet 2021.

Corrine FONTANGES, nouvelle mécénat de compétences de chez BNP Paribas, fait partie de l'équipe depuis le 1er juin 2021 et pour 19 mois à nos côtés.

Mélissa CASSAN, en service civique depuis le 1er mars 2021.

Je m'appelle **Mélissa CASSAN** et je suis actuellement en service civique et ce, pendant 6 mois à APF France handicap Gironde. Je reprends mes études en septembre, en intégrant une licence Science pour l'ingénieur. Je suis depuis toujours volontaire pour aider les personnes en difficultés scolaire ou autre. C'est pourquoi j'ai choisi APF France handicap pour effectuer mon service civique. Les missions que je dois accomplir au sein de cette association me tiennent énormément à cœur. En tant qu'étudiante, cette première expérience dans le milieu du travail m'apportera beaucoup pour mes projets de réorientation et pour mon développement personnel.

Un service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Lors de ce service civique, j'ai pour mission d'accompagner le programme « Boostons les talents » qui a pour but d'aider les personnes en situation de handicap à se mettre/remettre sur le marché du travail. Une autre de mes missions concerne aussi la sensibilisation autour du handicap. Plus généralement, j'accompagne et aide les salariés et bénévoles de la délégation lors d'ateliers ou de tâches administratives.

Charlotte DI-MAGGIO a quitté ses fonctions de cheffe de projet le 11 mars 2021 pour un changement de poste professionnel. Nous la remercions sincèrement et lui souhaitons une belle continuation.

« Comme vous le savez peut-être, **Charlotte DI-MAGGIO** nous a quittés le 11 mars dernier pour une nouvelle aventure professionnelle. Malgré la brièveté de son passage à la Délégation, je souhaitais lui consacrer ces quelques mots car j'ai personnellement beaucoup apprécié côtoyer Charlotte qui faisait preuve au quotidien d'une bonne humeur et d'une grande générosité ; deux valeurs qui me sont chères ! Je profite de ce billet pour souhaiter la bienvenue à Hélène qui remplace Charlotte ! J'espère qu'elle pourra s'épanouir dans ces nouvelles fonctions, ainsi qu'au sein de la vie de la Délégation. » *Paul Lalange*

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à Corrine et Hélène et à remercier très vivement Charlotte et Mélissa pour leur parcours et leur implication à nos côtés.

Ateliers numériques : en partenariat avec Orange Solidarité

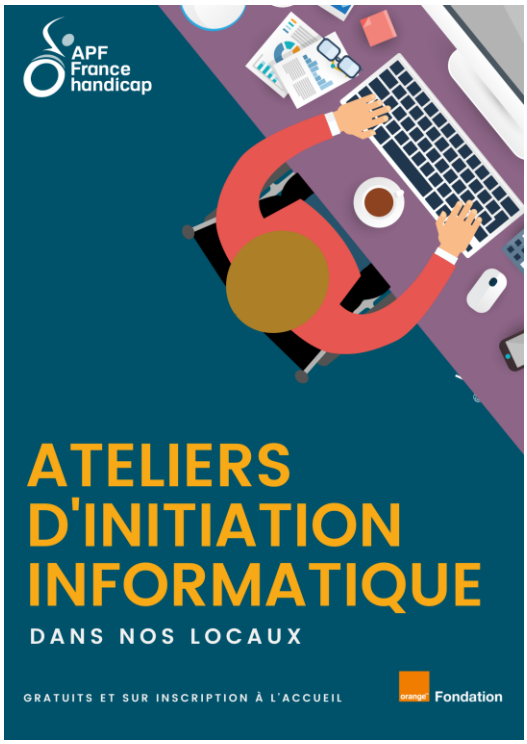

Depuis le 17 mars 2021, tous les mercredis après-midi, la Délégation de Gironde vous propose des ateliers numériques, d'initiation informatique, en partenariat avec Orange Solidarité.

Plusieurs modules vous sont proposés :

- Bienvenue dans le monde digital
- Découverte
- Bureautique
- Réseaux Sociaux
- Multimédia
- Smartphone et tablette

6 groupes ont déjà participé à ces ateliers soit 30 personnes (adhérents et bénévoles).

Les ateliers numériques reprennent de façon régulière à partir du 15 septembre, à vos inscriptions !

C'est l'été : Sorties Estivales

Au programme de l'été : 29 sorties estivales, en demi-journée ou journée complète, principalement sur Bordeaux Métropole et le Bassin d'Arcachon comme : Casino Barrière, Journée Plage à Arcachon, dégustation au Château Pape Clément, après-midi détente au Parc Mandavit, Parc Bourran, Parc Majolan, Parc Bordelais, pique-nique et baignade à Bègles Plage et Bordeaux Lac, Caliceo, balade à Darwin en BatCub, restaurant à La Teste de Buch, expositions à Cap Sciences et au Musée Aquitaine, sieste Musicale au Rocher de Palmer.

Chaque sortie se déroule en petit groupe avec des adhérents et des bénévoles accompagnateurs. Grand succès de ce nouvel été, nous faisons vivre plus de 130 journées vacances à nos adhérents.

Un grand merci à nos bénévoles sans qui nous ne pourrions pas organiser ces belles sorties !

Plateforme Handi-Droits : une nouvelle organisation pour optimiser notre accompagnement

Le projet associatif dont l'objectif est de rendre les droits effectifs suscite légitimement un niveau d'exigence supérieur en matière d'appui aux droits des personnes. Donner aux questions soumises à APF France handicap des réponses homogènes et graduées sur l'ensemble du territoire, c'est tout l'enjeu du projet Handi-Droits.

Dans ce nouveau cadre, le traitement des demandes faites à l'association s'articule désormais autour d'une organisation à trois niveaux. Au niveau des délégations, un référent Handi-Droits, apporte un premier niveau de réponse. A l'échelon régional, deux coordinateurs répondent aux questions plus complexes que leur remontent les territoires et alertent au niveau national en cas de dossiers présentant une potentielle portée médiatique. Au niveau national, un pôle juridique constitué de quatre juristes traite des questions les plus techniques et coordonne la formation et l'habilitation des répondants.

Ce dispositif est complété par une plateforme Web. Cet outil collaboratif permet de centraliser les demandes reçues dans le réseau, d'unifier les réponses apportées pour davantage de pertinence et de capitaliser sur l'expertise ainsi cumulée.

Via la plateforme Handi-Droits, la coordination régionale et inter-régionale du dispositif donne naissance à un processus unifié de gestion des demandes : harmonisation des réponses, traçabilité des questions, accès possible à des archives anonymisées des questions et réponses déjà enregistrées.

Avec le projet Handi-Droits, l'ambition est de construire à terme une base de données alimentant un observatoire des droits pour mieux repérer et analyser les problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Retour sur la semaine des mobilités : #MarchesAttaques

HANDICAP

Les adhérents d'APF France Handicap indiquent certains obstacles à la circulation en fauteuil dans les rues de Bordeaux.

La circulation en fauteuil devrait s'améliorer

L'APF France Handicap vient de mener une opération pour pointer les obstacles à la circulation des personnes à mobilité réduite. La mairie planche sur un plan « d'accessibilité universelle »

Gaëlle Richard
g.richard@sudouest.fr

Aline Lefèvre se déplace en fauteuil roulant et en souligne les difficultés. Elle a 29 ans, un DUT Carrières sociales en poche, et emploie son énergie à prouver que le handicap ne doit pas être un frein. Ce lundi 26 avril, en compagnie d'autres membres de l'APF France Handicap (anciennement Association des paralysés de France), valides ou à mobilité réduite, elle a organisé un parcours exploratoire à Bordeaux et Talence pour pointer les zones où des obstacles bloquent la circulation en fauteuil.

Nous retrouvons le convoi en haut de la rue Sainte-Catherine, devant le hall de la Galerie bordelaise et ses deux marches. « Ce ne sont que deux petites marches, en plus elles ne sont pas très hautes, mais cela suffit pour nous empêcher de passer », explique la jeune femme.

« Il faut bien prendre conscience que se déplacer lorsque l'on a un handicap, quel qu'il soit, requiert une fine organisation à l'avance. Avant de partir, nous devons prendre en compte tel obstacle qui nous oblige à faire un détour, donc à rallonger notre chemin, etc. Si un obstacle que nous n'avions pas prévu survient, c'est toute notre organisation qui se grippe, les rendez-vous ratés, beaucoup de stress, ainsi de suite. » D'où l'importance de faciliter la fluidité des parcours.

22 SITES RENDUS ACCESSIBLES CETTE ANNÉE

Les plans d'accessibilité listent les lieux et espaces publics à rendre accessibles en priorité. À Bordeaux, la correction des dysfonctionnements entraînant des travaux pour aboutir à une meilleure accessibilité, c'est-à-dire les opérations menées suite à des alertes mais pas programmées, coûte en moyenne 2 millions d'euros par an. Il peut s'agir d'abaissement de trottoirs, de suppression d'obstacles sur la voirie… Le Fonds d'intervention communal pour la voirie a prévu un investissement de 50 millions d'euros au cours du mandat actuel. En 2021, 22 sites seront mis en accessibilité, dont huit écoles et trois églises.

Trottoirs étroits

Avec cette excursion bordelaise, l'antenne girondine de APF France Handicap a voulu montrer des lieux pas encore accessibles à tous, malgré la loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, mais aussi valoriser les progrès déjà apportés à travers la voirie ou le bâti, et proposer des axes d'amélioration quand cela est possible. « Les bâtiments neufs respectent la réglementation donc il n'y a pas de problème. La difficulté réside dans l'ancien, témoigne Aline Lefèvre. À Bordeaux, nous avons noté que, parfois, les trottoirs sont trop étroits pour pouvoir circuler en fauteuil. Nous devons donc rouler sur la route, avec tous les dangers que cela représente. Sans compter que nous pouvons ralentir les automobilistes. »

Autre point noir, certains plots de trottoir destinés à empêcher le stationnement des voitures. « Certes, les véhicules ne stationnent pas mais, nous, en fauteuil, nous ne pouvons plus passer si l'espace n'est pas suffisamment large. Il y a aussi les zones de travaux sur la voirie qui sont toujours très compliquées pour nous. À Talence-Peixotto, par exemple, c'est le parcours du combattant pour se déplacer. »

Aline Lefèvre souligne néanmoins des points positifs à Bordeaux : « Les transports en commun sont adaptés. Les quais, les arrêts de bus ou de tram sont faciles. Dans la zone commerçante Promenade Sainte-Catherine, il y a un ascenseur. »

« Périmètre témoin »

Au sein de la municipalité de Bordeaux, Olivier Escots, adjoint au maire en charge du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations, insiste sur la nécessité de prendre le problème de l'accessibilité de manière transversale et sur la notion d'accessibilité universelle. « Par exemple, lorsque l'on envisage de modifier une zone de stationnement pour les voitures, il faut prendre en compte le passage des fauteuils roulants en plus des piétons et vélos, explique-t-il. En outre, quand on réfléchit à la mobilité des personnes handicapées, tous les handicaps doivent être pris en compte : moteurs, auditifs, visuels, cognitifs… »

Il travaille avec Didier Jeanjean et Patrick Papadato, adjoint et élu en charge de la voirie, la propreté, la mobilité et l'accessibilité, à créer un « périmètre témoin ». « Cette zone de Bordeaux, qui doit être définie au cours de l'été, pourrait devenir un espace test où les équipes municipales, qui auraient monté en compétence, pourraient expérimenter en grandeur réelle les mises en place les plus adaptées au partage de l'espace, poursuit Olivier Escots. Pour cela, nous aurons besoin de la population et des associations. »

> « Si un obstacle que nous n'avions pas prévu survient, c'est toute notre organisation qui se grippe »

Le Schéma de développement bordelais en faveur des personnes handicapées liste sept enjeux prioritaires et un plan de 34 actions.

À l'occasion de la journée mondiale des mobilités et de l'accessibilité le 30 avril, APF France handicap a organisé la première semaine nationale de mobilisation pour l'accessibilité : "Action Mobilités Accessibilité" Toutes et tous concernés. Du 26 au 30 avril, les acteurs de l'association se sont mobilisés pour promouvoir l'accessibilité universelle et dénoncer les retards pris en la matière. Les décideurs publics ont été interpellés et les citoyennes et les citoyens invités à s'engager pour une France accessible, via un mini-site dédié : marchesattaque.org. Une semaine qui a débutée par une opération de lancement réussie : cinq escaliers recouverts d'un visuel présentant une fissure, baptisé #MarchesAttaque à Paris, Lyon, Marseille et Brest.

Dénoncer, valoriser et proposer, voilà les mots d'ordre de cette semaine d'actions dont chaque journée était consacrée à une thématique. La Délégation APF France handicap de Gironde a organisé le 26 avril dernier une action en faveur de l'accessibilité dans les centres-villes de Bordeaux et de Talence. L'objectif de cette action, conduite par Aline Lefevre (stagiaire DUT Carrières Sociales) était de mettre en exergue les lieux et Etablissements Recevant du Public) accessibles, ou plus ou moins accessibles, voire totalement inaccessibles.

La marche exploratoire est passée par le TNBA, l'église Sainte Croix, Promenade Sainte Catherine, Galeries Bordelaises, Grand Théâtre, Quai des Marques, Tribunal, UGC Peixotto, Eglise Notre Dame de Talence, carrefour en travaux de Peixotto.

Actualités Pôle Enfance Jeunesse

- Une permanence mensuelle du CAPFD a été tenu à **l'IEM de Talence** depuis Février 2021 afin de créer du lien avec les jeunes, présenter les actions de la délégation, les renseigner, rencontrer un élu, devenir bénévole…
- Une formation RePairs Aidants sur la thématique « Être aidant aux différentes étapes de la vie » a été organisée à l'initiative d'une mère élue au CVS du **JES Arc en Ciel** de Pessac dans les locaux du Relais des Aidants de Mérignac. De futures formations seront proposées ainsi qu'un groupe de paroles entre parents-aidants est tenu 2 fois par mois. Pour plus de renseignements, contactez Julie Aymé : 06.43.19.53.49 – julie.ayme@apf.asso.fr

Actualités Pôle adultes

- Vendredi 2 Juillet dernier, **l'ESAT Bel Air** organisait sa journée portes ouvertes, au programme : visite des locaux, repas festif, animation et jeux proposé par SAM Omnisports, concert du trio acoustique KAIROS. Une belle journée qui a rencontré un fort succès.

- Enfin nous souhaitons adresser toutes nos sincères condoléances aux proches des 4 résidents du **FO-FAM-MAS Monséjour** qui nous ont quittés ces dernières semaines : Philippe FALLAUX et

Philippe HERNANDEZ

Dolores REYES

Hervé CAZIMAJOUX

ANNUAIRE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES GIRONDINS

Bureau Régional

26 Rue Guilhou
33200 BORDEAUX CAUDERAN

Tél 05 57 22 28 90
dr.bordeaux@apf.asso.fr

Délégation Territoriale Gironde

30 rue Delacroix
33200 BORDEAUX CAUDERAN

Tél. 05 56 08 67 30
dd.33@apf.asso.fr

IEM Jardin d'enfants spécialisé Arc en ciel

Institut d'Education Motrice

10 Allée Jeanne Chanay
3360 PESSAC

Tel 05 56 45 26 92
iem.pessac@apf.asso.fr

SESSAD Arc en ciel

Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile

24 Avenue des Pyrénées
33114 LE BARP

Tel 05 57 95 50 53
sessd.le-barp@apf.asso.fr

IEM Château RABA

Institut d'Education Motrice

2 Rue Ronsard
33400 TALENCE

Tel 05 56 84 49 90
iem.talence@apf.asso.fr

SESSAD Château Raba

Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile

2 Rue Ronsard
33400 TALENCE

Tel 05 56 84 49 90
sessd.talence@apf.asso.fr

FO / FAM / MAS Monséjour

Foyer Occupationnel
Foyer d'Accueil Médicalisé
Maison d'Accueil Spécialisé

28 ter rue Delacroix
33200 BORDEAUX CAUDERAN

Tél 05 56 12 16 16
fam.bordeaux.2@apf.asso.fr

SAVS

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

49 rue Marceau
33110 LE BOUSCAT

Tél 05 57 22 47 52
savs.le-bouscat@apf.asso.fr

SAAD

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

49 rue Marceau
33110 LE BOUSCAT

Tél. 05 57 22 47 57
saad.lebouscat@apf.asso.fr

MANDATAIRE

Service mandataire Le Bouscat

49 Rue Marceau
33110 LE BOUSCAT

Tel 05 57 22 47 57
service.mandataire33@apf.asso.fr

APEA

Appartements de Préparation et d'Entraînement à l'Autonomie

Résidence Foncastel
Bat C - Appt 270
9, rue du Muguet
33700 MERIGNAC

Tél 05 56 97 57 52
secretariat.apea@apf.asso.fr

>> **Zoom 33 - n°124** >> **Directeur de publication** : Laetitia Fosse >> **Rédaction** : Paul Lalange, Mélissa Cassan, Claire Virginie, Julie Aymé, Site APF France handicap >> **Photos** : Délégation APF France handicap Territoire Gironde >> **Date de parution** : 1er semestre 2021 —APF France handicap—17 Boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris—*En application de la loi du 6 janvier 1978 Informatiques et libertés, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin départemental à votre domicile, merci de nous en avertir par courrier.*

APF France handicap

Bon d'adhésion et/ou d'abonnement *FAIRE FACE* nouvelle formule

Vous pouvez aussi adhérer à APF France handicap et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf-francehandicap.org

OUI, je souhaite :

1. ☐ **adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour un an au magazine *FAIRE FACE* au prix de spécial de 47 €** — DHNA18+A2F22 — €

ou

2. ☐ **adhérer pour un an à APF France handicap à 25 € * (prix de l'adhésion seule, sans abonnement)** — DHFN18 — €

ou

3. ☐ **Cotisation familiale (tarif dégressif)** Contactez votre délégation pour en savoir plus — 2AFN18 — €

ou

4. ☐ **1ère cotisation gratuite pour les moins de 25 ans** (justificatif à joindre avec votre bulletin) — DHJA18 — 0 €

ou

5. ☐ **1ère cotisation gratuite pour les licenciés de la Fédération Française Handisport (FFH)** (photocopie de votre carte d'affiliation FFH à joindre avec le bulletin) — DHHFH — 0 €

TOTAL de mon règlement : €

* Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % de leur montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

MERCI DE RETOURNER CE BON à votre délégation APF France handicap

FOD2018 — **L'adhésion est individuelle**

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :

☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. ☐